

**PROCES-VERBAL de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL**  
**du Mercredi 5 juillet 2023 à 19 heures**

Le Conseil Municipal d'Arnac-la-Poste s'est réuni à la mairie le Mercredi 5 juillet 2023 à 19 h 00 selon convocation en date du 29 juin 2023 sous la présidence du Maire, Madame DRIEUX Sophie, le secrétaire de séance étant Monsieur LAGORCE Loïc.

**PRESENTS** : DRIEUX Sophie, GUILLON Jean-Claude, MARGNOUX Gérard, COURET Patrice, NARDOT Christiane, BECHADE Laurent, VINCENT Hélène, BEAUBERT Damien, LAGORCE Loïc, CAMUS Jean-Luc.

**ABSENTS (excusés)** : POUJAUD Brigitte donne pouvoir à DRIEUX Sophie, CHANTON Amanda donne pouvoir à LAGORCE Loïc, DUPUIS Sandra donne pouvoir à COURET Patrice, JOLY Solange donne pouvoir à NARDOT Christiane.

Membres	14
Présents	10
Représentés	4
Votants	14
Exprimés	14
Pour	14
Contre	0
Abstentions	0

**Quorum** : 8

**ORDRE DU JOUR**

Approbation du procès-verbal de la dernière réunion à l'unanimité,  
Présentation de l'ordre du jour,

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité :

**AFFAIRES GENERALES**

1. Demande d'autorisation environnementale pour un parc éolien sur la commune de la Souterraine : Avis défavorable à l'unanimité du conseil municipal.
2. Projet de Motion en annexe : Zéro Artificialisation Nette et Villages de l'Avenir, Motion adoptée à l'unanimité.

**FINANCES**

1. Remplacement du siège du tracteur New Holland : la SAS GONNIN DURIS nous a établi un devis d'un montant de 1 006, 53 € HT soit 1 207, 84 € TTC. Devis adopté à l'unanimité.
2. Les meubles achetés pour faciliter l'installation du médecin n'ont plus d'utilité ils peuvent donc être revendus. Prix de vente des différents meubles à l'unanimité du conseil municipal :
  - Lit 1 personne : 10, 00 €
  - Matelas 90 cm : 25, 00 €
  - Chevet 2 tiroirs : 25, 00 €
  - Table + 4 chaises : 50, 00 €

3. Décision modificative budgétaire du budget principal adoptée à l'unanimité par le conseil municipal :

Chapitre, article, désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
<i>Dépenses</i>				
21-21318 prog. 42	6894.00			
21-215731 prog. 381		1208.00		
21-2158 prog. 380		216.00		
45-45811 prog. 334		5470.00		
<b>TOTAL</b>	<b>6894.00</b>	<b>6894.00</b>		
<i>Recettes</i>				
<b>TOTAL</b>				

#### VOIRIE

1. Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage de l'ATEC 87 pour la réfection de la rue des Fontaines et de la rue du Couvent : Montant : 2 844, 00 € HT soit 3 412, 00 € TTC. Adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.
2. Approbation à l'unanimité par le conseil municipal du DCE pour la réfection de la rue des Fontaines et de la rue du couvent.

#### INFORMATIONS & QUESTIONS DIVERSES

- Déplacement à Corps-Nuds du 7 au 10 juillet 2023 dans le cadre des rencontres des communes de France au nom burlesque (délégation arnaoise de 30 personnes)  
L'année prochaine c'est la commune de Vatan qui organisera la rencontre.
- Fête du 14 juillet : organisation par Les Enfants d'Abord, La troupe théâtrale « Les Arnacois », L'association des Jeunes,
- City-stade : rdv le 6 juillet 2023 à 10 heures avec SAE Tennis d'Aquitaine concernant les réserves émises par la commune,
- Prochains marchés semi-nocturnes, ils auront lieu les vendredis 28 juillet, 18 août et 8 septembre 2023 de 18 heures à 22 heures
- Point sur l'enquête publique concernant les délaissés de chemins qui a eu lieu du 7 au 22 juin 2023, en attente des conclusions du commissaire enquêteur.

La séance est levée à 20 h 30.

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

Sophie DRIEUX